

Comité social d'administration Ministériel

27 septembre 2023

Bien-être et qualité de vie au travail

Encore une fois, FO Agriculture veut vous interpeller sur le bien-être et la qualité de vie au travail des agents. A chaque rencontre avec l'administration, **FO Agriculture** rappelle l'importance de la qualité de l'encadrement dans toutes les directions, les services et les établissements du MASA. Or **FO Agriculture** constate l'augmentation du nombre d'agents en mal être. Ces agents ne trouvent plus de sens dans leurs missions et au sein de leurs services.

Notre rémunération

FO Agriculture continue à revendiquer l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux. Se contenter de saupoudrer par des primes les bas de grille des catégories C et B ne fait qu'accentuer le tassement des grilles de corps ; ceci conduit à la suppression du principe de carrière selon lequel à chaque avancement un fonctionnaire bénéficie d'une augmentation de son traitement indiciaire.

FO Agriculture continue de dénoncer les inversions de carrière, de C en B, mais aussi en catégorie A. Concernant, les enseignants et CPE, ce ne sont pas les "briques" qui vont rendre ces carrières attractives. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des agents publics se dégrade continuellement depuis plus de vingt ans, en cause le blocage du point d'indice alors que l'inflation galope. **FO Agriculture** le répète : la décision du gouvernement de revaloriser le point d'indice de +3,5% au 1er juillet 2022 n'a, de fait, pas compensé les pertes subies. Et que dire de celle de 1,5 % au 1er juillet 2023 ? Ces augmentations ridicules, ne sont qu'un rattrapage très partiel et nettement insuffisant, de la flambée du coût de la vie et du retard accumulé.

Rémunération au mérite

Le mois de septembre n'est pas synonyme de rentrée que pour les écoliers. Les ministres aussi font leur rentrée et leurs annonces. C'est le cas de notre ministre de la Fonction Publique qui remet dans son cartable la rémunération au mérite des Fonctionnaires. A **FO Agriculture**, la rémunération au mérite, RIFSEEP, RIPEC ou autre engendre des dissensions entre les agents. Elle provoque le découragement des agents déçus par leur groupe ou leur CIA. Elle provoque une dégradation de la qualité de vie et du bien-être au travail. Le Pacte, en mettant les enseignants et CPE sous la tutelle des directeurs, attise aussi les conflits dans les lycées.

Les futures dispositions envisagées par la Fonction Publique ne peuvent qu'amplifier ces inégalités. Le CIA tel qu'il est appliqué par certains directeurs, en est déjà un bel exemple.

Réduction des missions et des effectifs de la Fonction Publique

FO Agriculture continue à alerter sur les conséquences de la réduction drastique de la « voilure » des services publics dans le cadre du programme Action Publique 2022 (AP 2022) qui est un échec total. Nous n'étions pas dupes de cette communication fallacieuse. La vraie justification d'AP 2022 était de laisser davantage le champ libre à la sphère privée. Et, aujourd'hui, c'est une réalité avec la mise en place, par exemple, des délégations de missions qui représentent un coût supplémentaire pour les contribuables. Les offres d'emploi dans le cadre de la délégation des contrôles de la remise directe dans le domaine alimentaire en sont un exemple criant.

Les agents attendent de la reconnaissance

Crises à répétition, nouvelles maladies, changement climatique, événements internationaux... ne cessent d'alourdir nos missions. Notre ministère fonctionne chaque jour grâce à des collègues soucieux d'accomplir leurs missions de service public, parfois au détriment de leur santé. Ils en attendent une juste reconnaissance.

Il est temps d'agir pour ramener de la sérénité dans les services !

Merci de votre attention !